

Assemblée générale de l'Abbaye de Chapelle du 30 avril 2015.

Ouverture de la séance à 20h05 par l'Abbé-président M. Louis Jatton. Il désigne les scrutateurs en la personne de Messieurs André Lemarchand et Pierre-Alain Dizerens.

Excusés :

Voir la liste des excusés.

Liste de présence :

une liste de présence circule où chacun peut noter son nom.

Lecture du procès-verbal :

Le procès-verbal est lu par le secrétaire et adopté à l'unanimité.

Admission :

Liste des admissions.

Démissions :

Ulysse Bieri, Jean-Claude Perrey.

Exclusion :

3 membres qui n'ont pas payé leur cotisation depuis plus de 3 Abbayes sont exclus de la société. Il s'agit de Jean-Claude Dutoit, Christian Enderle et Sébastien Grossenbacher.

Comptes :

Bénéfice de l'Abbaye : 8152.15

Bénéfice de l'exercice : 7473.30

Capital actuel de la société : 31055.53

Commission de vérification :

Mme Laetitia Angéloz rapporteuse, lit le rapport de la commission de vérification qui remercie la trésorière pour son travail soigné.

Vote des comptes : les comptes sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée.

Finance d'admission : Le comité propose de laisser inchangé les montants demandés aux nouveaux membres. Une adjonction est proposée par le comité pour accorder des conditions favorables aux membres de la jeunesse de Chapelle-Martherenges avec un montant de 50.-, y compris le cordon. Cette proposition est acceptée par l'assemblée.

Rapport du président :

La société compte 13 nouveaux membres dont 2 dames. Nous avons eu le plaisir de compter 126 tireurs et 225 convives au banquet.

La jeunesse est remerciée pour avoir assumé le repas « Langue » avec brio. La municipalité de Montanaire également pour la mise à disposition des locaux. Il remercie en outre toutes les personnes qui ont contribué, directement ou indirectement à la réussite de la fête.

Fête 2016 :

Prochaine fête : 24-27 juin 2016.

Election statutaire :

Mme Laetitia Angeloz, M. Pierre-Alain Dizerens et sont les membres actuels de la commission de gestion. M. Philippe Colomb, sort de la commission et M. Michaël Ribeiro est proposé comme nouveau membre de la commission de gestion.

Comité :

Le comité est composé de 11 membres, le maximum autorisé par les statuts. M. Alain Flückiger ne démissionne pas, mais le fera après la fête 2016 et il sera remplacé par Joël Pidoux qui va l'accompagner lors de notre prochaine fête.

Proposition individuelle :

M. Paul-Auguste Coderey demande s'il n'est pas possible, par exemple, de connaître le nombre de prix communs à l'avance et d'éviter d'avoir des stocks.

L'Abbé président répond que la commande des prix communs est toujours délicate, on ne peut faire autrement qu'estimer le nombre de prix avant que les membres aient fait leur choix.

M. Pierre-Alain Portmann informe que le formulaire du site internet ne fonctionne pas à satisfaction.

Le secrétaire va le rétablir aussitôt que possible.

Comme la parole n'est plus demandée, l'Abbé-président informe les membres présents qu'un verre de l'amitié sera servi et lève la séance.

Fin de la séance à 20h30